

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL Valence

du 6 mars 2019

COLLEGE UNIQUE

Titulaires

- o Jérôme ROUQUAIROL (CFDT)
- o Christophe DETRE (CFDT)

Diffusion :

Jérôme GLOMOT
Pascal LAINE
Jean-Pierre MOREL
Karine JONET
Charlotte GODARD

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :
<http://intranet.peopleonline.corp.thales/sites/group/legal-entities/thales-services-sas/our-functions/ressources-humaines/comptes-rendus-dp>

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :
https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intranlang=fr

REUNION

Présents :

- o Christophe DETRE (CFDT)
- o Jérôme ROUQUAIROL (CFDT)

Excusés :

Absents :

Ont représenté la Direction à cette réunion :

Alain TAILLEUR-TARBE	Responsable du Site de Valence
Sandrine BRUNET DORLEANS	RRH OIC

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

Les délégués du personnel **Cfdt** pourront être accompagnés d'un délégué syndical lors de cette réunion.

Q1 - Bilan des activités du Site de Valence (ex CSV) ?

REPONSE

L'activité de services est soutenue, il y a par ailleurs beaucoup de projets côté Avionics / TAS ainsi que des foisonnements sur les contrats en cours. Il est à noter également la perte d'ANCV. Il n'y a pour autant pas de problème de charge sur Valence. Deux nouvelles recrues vont arriver en remplacement de 2 départs. Une autre arrivée est prévue début mai. Deux autres postes sont en prévision.

Q2 - Pouvez-vous veiller à ce que les CRs soient en ligne sur l'intranet et accessible à tous les collaborateurs ? Malgré la réponse du dernier CR (remontée faite à l'équipe Relation Sociale), le CR de Décembre 2018 n'est toujours pas en ligne à l'heure où nous écrivons.

REPONSE

Le point est à nouveau remonté à l'équipe Relations Sociales pour publication. Le nécessaire devrait être fait prochainement.

Q3 - Dans le dernier flash RH il est inscrit :

Poursuite du déploiement de la rémunération variable :

o Aux taux cibles pour les collaborateurs LR8 et LR9 déjà attributaires

o Eligibilité nouvelle de collaborateurs LR8 spécialistes et/ou en situation de management. Pour ces collaborateurs, le rattachement au taux cible se fera en 2 étapes :

- 4% en 2019

- 8% en 2020

Ma question : Qu'est-ce qu'un « spécialiste » ? En cas d'éligibilité, qu'elle est la démarche pour obtenir la rémunération variable ?

REPONSE

Il existe une commission spécifique à Thales Services pour reconnaître les spécialistes dès le NR8 (qui ne sont reconnus au niveau Groupe qu'à partir du NR9). Ceci a pour objectif de reconnaître les expertises, de permettre aux experts de fonctionner en réseau et d'identifier les potentielles promotions spécialistes NR9 à moyen terme. La dernière Commission s'est réunie le 21 février 2019. Elle était composée des Directeurs/trices des Centres de Compétences LOU & LOM, du Directeur Technique de CTE & OIC et des DRH des Centres de Compétences.

Les personnes sont identifiées notamment lors des people review par les managers et les RH. Il appartient à chaque personne de se manifester sur le sujet lors des entretiens avec leur management ou avec leur RRH, notamment lors des EAA & des EDP.

La rémunération variable va être étendue à toutes les personnes ayant été reconnues LR8 spécialistes par le passé ou lors de la campagne 2019.

Q4 - COPERNIC II - Propreté du bâtiment.

Pouvez-vous nous faire un retour sur l'audit ? Les bureaux sont TOUJOURS sales.

REPONSE

Le constat sur le niveau de propreté des bureaux est global à la Région. Le point a donc été remonté au Comité de Pilotage central COPERNIC. A date, un solutionnement rapide paraît donc plus incertain.

Q5 - COPERNIC II - Propreté du bâtiment.

Le nettoyage des bureaux est fait avec une éponge humide qui laisse des traces, de plus il semble que l'eau ne soit pas renouvelée très souvent (constat fait par la couleur de l'eau).

Est-ce qu'il possible de les faire avec un élément qui retient la poussière (plumeau comme c'était fait il y a quelques années), ce qui en plus d'être plus hygiénique, permettrait de faire la poussière à proximité des matériels informatique ?

REPONSE

Une réunion est prévue semaine prochaine avec VINCI pour définir le plan d'actions suite à l'audit qui a eu lieu.

Q6 - Audit VINCI

Dans le cadre de l'audit, les auditeurs nous ont précisés qu'il n'était pas à leur charge de faire la poussière sur les matériels informatique. Qui le fait ? Avec quels (s) outils ?

REPONSE

Il n'est pas permis aux équipes de nettoyage de toucher au matériel informatique. En conséquence, il appartient à chacun de nettoyer son matériel avec des produits adaptés qui figurent au catalogue de fournitures.

Q7 - AG01

Quand est-ce que les travaux de réparation seront fait (la pluie est tombée ce week-end) ?

REPONSE

Les travaux de réparation ont été faits.

Q8 - Droit d'entrée et prise en charge de la Cantine.

Le droit d'entrée sur Valence est de 3,77 (3,81 depuis janvier) euros avec une prise en charge de 2,00 euros par le CE.

Le droit d'entrée sur Vélizy est de 3,77 euros avec une prise en charge de 3,77 euros par le CE.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi cette différence de traitement pour les salariés d'une même société ?

« Le point a été remonté au niveau central TS mais il faut des éléments factuels (tickets des personnes concernées) pour pouvoir investiguer plus sur le sujet »

Des tickets de cantines de Valence de salariés de TS ont été fournis à la RH suite à la dernière réunion, pourriez-vous nous faire un retour ?

REPONSE

L'instruction suit son cours. L'ensemble des éléments transmis ont été communiqués aux Relations Sociales pour étude et réflexion sur le sujet. Dès que de nouvelles informations seront disponibles sur le sujet, elles seront communiquées à cette instance.

PROCHAINE REUNION : mardi 2 avril 2019 à 9h30